NOTE A L'ATTENTION DES DESTINATAIRES IN FINE

Objet: Motion du bureau de la Section 31 du Comité National

Le bureau de la section 31 du CN, réuni le 14 janvier 2003, s'étonne de la lettre du directeur de la DRES indiquant un changement de procédure pour les délégations d'enseignant-chercheur au CNRS. D'après cette lettre, les enseignants chercheurs appartenant à une UMR ne seront plus évalués par les sections du comité national. Cette disposition remet en cause l'équité entre les différents candidats et le bureau de la section 31 demande le retrait de cette nouvelle mesure.

Destinataires : Mme Geneviève BERGER, directrice générale du CNRS
M. LEMERLE, directeur des relations avec l'enseignement supérieur
Mme Monique QUEROU, secrétaire générale du Comité national